

Mediapart, 3 février 2021

Hauts fonctionnaires: la HATVP veut pouvoir contrôler les magistrats et les militaires

3 FÉVRIER 2021 | PAR AGENCE FRANCE-PRESSE

Didier Migaud, président de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) a souhaité mercredi que cette instance chargée notamment du contrôle des mobilités des fonctionnaires puisse contrôler aussi les magistrats et les militaires, en situation dérogatoire.

COMMENTEZ | A+ A-

Didier Migaud, président de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) a souhaité mercredi que cette instance chargée notamment du contrôle des mobilités des fonctionnaires puisse contrôler aussi les magistrats et les militaires, en situation dérogatoire.

Auditionné par la commission des Lois de l'Assemblée Nationale, M. Migaud a parlé d'un « premier bilan encourageant » mais souhaité des « ajustements » et plus de « cohérence » afin d'« intégrer (à sa mission) le contrôle des magistrats et des militaires, en situation dérogatoire, alors que tous les agents de l'État devraient être soumis aux mêmes règles en la matière ».

Il a cité le cas d'un « haut magistrat du parquet national financier » qui a souhaité rejoindre « un grand cabinet d'affaires » et démissionné, estimant que le « dispositif législatif existant pourrait être renforcé par rapport à ce type de situation », notamment au regard de la « prise illégale d'intérêts », un sujet « extrêmement sensible ».